Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège Prosper Mérimée > L'association sportive https://etab.ac-poitiers.fr/coll-st-savin/spip.php?article1155 - Auteur : Sébastien Caulat



Horaires mercredi 23 Janvier et infos diverses

publié le 18/01/2019

Bonsoir,

Mercredi 23 janvier :

Pour tous:

activité : badminton en 1x1

lieu: Montmorillon (gymnase de Raoul mortier et de Jean Moulin)

Horaires: 13h et retour à 16h45 sur St Savin

Si vous voulez récupérer votre enfant sur Montmorillon faites le nous savoir nous vous dirons où et à quelle heure nous pourrons nous retrouver.

Pour les minimes uniquement :

activité : Danse avec l'UNSS (découverte avec des professionnels)

Lieu: Chauvigny

Horaires : départ à 9h30 et retour vers 17h30. Attention les élèves voulant participer à cette activité devront rattraper les cours du mercredi matin.

Précision sur l'organisation :

Il y aura un atelier principal (création sur 2h l'après-midi) et un atelier découverte (1h le matin)

Danses proposées

Hip Hop

Danse Contemporaine

Street Jazz

Danse Afro-contemporaine

Danse Africaine

Capoeira

Mercredi 30 Janvier:

Activité : handball les équipes qui ont terminé 1ère ou 2ème de leur championnat seront qualifiées pour les 1/2 finales compétition ou la finale promotion. Elles y rencontreront des équipes des autres districts de la vienne ayant terminé à la même place. Nous devons finaliser le classement d'ici la fin de la semaine.

Qui est qualifié : nos 2 équipes minimes garçons (une équipe en compétition et une autre en promotion) et une équipe minime fille en promotion. Malheureusement les benjamins ne sont pas retenus mais ça sera le cas sans nul doute l'année prochaine ! ©

Lieu: Poitiers

Horaires : à déterminer

Bon weekend et bonne semaine à tous

Les profs d'EPS



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.